

Québec, le 24 septembre 2014



Madame Camille Godbout
Porte-parole et secrétaire aux relations internes
L'Association pour une solidarité syndicale étudiante
2065, rue Parthenais, boîte postale 383
Montréal (Québec) H2K 3T1

Madame,

Le gouvernement du Québec a mis en place, le 11 juin dernier, la Commission de révision permanente des programmes afin de se doter d'un processus d'évaluation continue visant à recentrer l'action de l'État sur ses programmes prioritaires.

Les premières recommandations de cette instance, qui travaille en complémentarité avec la Commission d'examen de la fiscalité québécoise, sont attendues dès octobre prochain.

Le ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de la Science collabore aux travaux de la Commission afin d'examiner les programmes découlant de sa mission. Dans le cadre de cette réflexion collective, la Commission souhaite que les réseaux et partenaires aient l'occasion de s'exprimer sur les enjeux les concernant. À cet effet, il m'apparaît essentiel d'entendre le point de vue des dirigeants des associations étudiantes dans le cadre de ce dialogue social.

...2

À cet égard, je vous convie à une rencontre avec moi mardi le 30 septembre 2014 de 9h00 à 10h00, au 1035, rue de la Chevrotière, Québec, 16^e étage. Je vous soumetts quelques questions susceptibles d'alimenter votre réflexion :

- Y a-t-il des programmes, dans le domaine de l'enseignement supérieur qui ne sont plus pertinents ou qui ne sont plus justifiés dans le contexte actuel?
- Y a-t-il des programmes qui ne sont pas efficaces, qui n'atteignent pas leurs objectifs et qui ne répondent pas adéquatement aux besoins de la population?
- Y a-t-il des dédoublements entre certains programmes?
- Y a-t-il des programmes qui pourraient être remplacés par des solutions moins coûteuses et nécessitant moins de ressources?

Par ailleurs, bien que la Commission n'ait pas le mandat de mener une enquête ou une consultation publique avec dépôt de mémoires, je vous invite à lui transmettre les documents et analyses que vous jugerez pertinents concernant la révision des programmes en utilisant les coordonnées suivantes :

Par courriel : revisiondesprogrammes@crpp.gouv.qc.ca

Par la poste : Commission de révision permanente des programmes
700, rue Saint-Amable, 1^{er} étage, bureau 1.400
Québec (Québec) G1R 5E5

Par télécopieur : 418 643-7157

Je tiens à vous remercier à l'avance de votre collaboration à cet exercice déterminant pour la société québécoise. Vos commentaires, vos idées et vos suggestions émis dans le cadre de ce dialogue social permettront d'enrichir notre réflexion et celle de la Commission afin de doter le Québec d'un État moderne, capable de faire face aux défis actuels et futurs.

Je vous prie d'agréer, Madame, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Le ministre,


Yves Bolduc